



**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 28 JUILLET 2020, 18 HEURES 30
A LA SALLE D'ILLOUD**

Etaient présents :

BARAUX Philippe, BECUS Annie, BOULART Michel, BOURCELOT Anne-Claire, BOURG Béatrice, BOUVENOT Francis, BRAYER Jean-Claude, CAUSSIN Mathieu, CHARLET Monique, CHARROYER Christophe, COLAS Jean-Pierre, COSSON Claude, COURTIER Vincent, CRETINEAU Patrice, DAWO Pierre-Jean, DECORSE Jean-Guillaume, DEPOISSON Emmanuel, DESNOUVEAUX Gilles, DUPONT Jacky, DUTANT Laurence, ECOSSE Laurent, FABRE Frédéric, FLAMMARION Marie-Claude, FONTAINE Romuald, GAUVAIN Christelle, GILLET Amélie (suppléante de LEROUX Philippe), GRAILLOT Philippe, GUNTHER Jean-François, GUY Bernard, HASELVANDER Jonathan, HASSELBERGER Laurent, HUOT Sébastien, JACQUEMIN Monique, KLEIN Jean-Claude, KOMONS Marie-Laurence, LACROIX Nicolas, LADIER Gisèle, LAUMONT Jean-Claude, LEFEUVRE Ronan, LÉNÉ Gérard, LERAT Marion, LIMAUX Christophe, LUISIN Bernard, MARIÉ Édouard, MARTINS François, MASSAUX André, MASONI Célia (suppléante de KIMS Éric), MAZELIN Thierry, MONGIN Françoise, NORIS Guy (suppléant de VAN COPPENOLLE Arnaud), NUFFER Jean-Philippe, PAROT Sylvie, PELLETIER Lucette (suppléante de LAMBERT Pierre-Jean) PETIT Didier, ROGI Christophe, RONDOT Dominique, ROUTIER Alain, ROUYER Emmanuel, THEODORIDES Gérard, THEVENIN Claude, THEVENIN Jean-Christian, THOMAS Francis, TRELAT-VALLON Françoise, VARIS Jessica, soit 64 représentants des communes sur 77

Pouvoirs :

Madame Dominique BÉGIN donne pouvoir à Madame Gisèle LADIER

Monsieur Fabrice GARLINSKI a donné pouvoir à Monsieur Laurent HASSELBERGER,

Monsieur Arnaud BERNARD a donné pouvoir à Monsieur Jonathan HASELVANDER

Madame Marie-France JOFFROY a donné pouvoir à Monsieur Alain ROUTIER

Monsieur Thierry MOUGIN a donné pouvoir à Monsieur Bernard GUY

Excusés : Mmes, Mrs JOFFROY Marie-France, BILLETTE Raphaël, RAVENEL Jean-Pierre, ROQUIS Claude, RENARD Daniel, EMPRIN Jean-Pierre, MOCQUET Thierry, GARLINSKI Fabrice, VOLOT Julien, LAMBERT Pierre-Jean, BEGIN Dominique, JEANDEMANGE Claude, KIMS Éric, MOUGIN Thierry, LEROUX Philippe, BERNARD Arnaud, VANCOPPENOLLE Arnaud.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie PAROT

1. Election de la Commission de Délégation de Service Public. Délibération N°2020-49

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Election de Monsieur Nicolas LACROIX, en qualité de Président de la Communauté de Communes Meuse Rognon en date du 11 juillet 2020 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité,

décide de constituer la commission de délégation de service public (DSP) et ce pour la durée du mandat.

Considérant qu'outre le Président de la communauté de communes, Président de la Commission, elle est composée de membres titulaires élus par le conseil communautaire en son sein, à la représentation proportionnelle, au plus fort reste.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de créer une commission de délégation de service public.

Les personnes suivantes sont élues :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Philippe NUFFER	Patrice CRÉTINEAU
Jonathan HASELVANDER	Claude COSSON
Arnaud VAN COPPENOLLE	Francis THOMAS
Christophe CHARROYER	Gisèle LADIER
Edouard MARIÉ	Françoise MONGIN

2. Election de la Commission d'Appel d'Offres. Délibération N°2020-50

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Election de Monsieur Nicolas LACROIX, en qualité de Président de la communauté de communes Meuse Rognon en date du 11 juillet 2020 ;

Le conseil communautaire, à l'unanimité,
décide de constituer la commission d'appel d'offres (CAO) et ce pour la durée du mandat ;

Considérant qu'outre le Président de la communauté de communes, Président de la Commission, elle est composée de membres titulaires élus par le conseil communautaire en son sein, à la représentation proportionnelle, au plus fort reste.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de créer la commission d'appel d'offres.

Les personnes suivantes sont élues :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Pierre COLAS	Jean-Guillaume DECORSE
Laurent HASSELBERGER	Marie-Laurence KOMONS
Jean-François GUNTHER	Annie BÉCUS
Michel BOULART	Laurent ÉCOSSE
Claude COSSON	Ronan LEFEUVRE

3. Règlement sur l'organisation des commissions. Délibération N°2020-51

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'élection de Monsieur Nicolas LACROIX, en qualité de Président de la communauté de Communes Meuse Rognon en date du 11 juillet 2020 ;

Vu les arrêtés portant délégations de fonction en date du 28 juillet 2020 ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Crée les commissions organiques suivantes :

- Finances
- Scolaire et périscolaire
- Urbanisme et politique de l'habitat
- Développement économique
- Politique territoriale de santé
- Bâtiments et travaux
- Petite enfance et jeunesse
- Voirie
- Environnement, ordures ménagères et SPANC
- Vie associative
- Attractivité du territoire, tourisme et communication.

Propose le règlement de l'organisation des commissions :

- Limiter à 15 membres par commission
- Un seul représentant d'une même commune par commission
- Deux commissions maximum par délégué

Les listes des membres des différentes commissions sont jointes en annexe.

4. Délégations au Président Délibération N°2020-52

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 qui permet au conseil communautaire, dans les domaines non énumérés au dit article, de déléguer au Président des prérogatives qui relèvent de sa compétence.

Vu le procès-verbal et la délibération n° 2020-35 en date du 11 juillet 2020 portant Monsieur Nicolas LACROIX, Président de la communauté de communes Meuse Rognon

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à l'unanimité de déléguer au Président, une partie des attributions de l'assemblée délibérante selon le détail ci-après :

1. Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés de gré à gré sans formalités, en la forme simplifiée en raison de leur montant inférieur à 40 000 € lorsque les crédits sont prévus au budget ;
2. Passer les contrats d'assurance lorsque les crédits sont prévus au budget ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférent ;

3. Créer, modifier et supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la communauté de communes ;
4. Recruter des vacataires ;
5. Gérer les conventions et les avenants avec les communes dans le cadre de la mutualisation;
6. Accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges ;
7. Établir les conventions de ventes d'herbe ;
8. Ester en justice au nom de l'EPCI afin de protéger les intérêts de ce dernier.

5. Elections des délégués de la CCMR au sein des syndicats et des associations :
Délibérations N°2020-53 à 2020-61

- Syndicats scolaires :

SMIVOM de la Saunelle

Considérant les élections municipales 2020 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intercommunal à Vocations Multiples de la Saunelle ;

Le Président demande à l'assemblée de voter les 6 représentants titulaires et 3 suppléants :
 Les représentants sont :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Thierry MOCQUET	Sophie CHILLON
Jean-Philippe NUFFER	Christophe ROGI
Jean-François GUNTHER	Claude JACQUIN
Philippe GRAILLOT	-
François MARTINS	-
Angélique PETITDEMANGE	-

SIVOS de Grand

Considérant les élections municipales 2020 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de Grand ;

Le Président demande à l'assemblée de voter les 3 représentants titulaires et 3 suppléants :

Les représentants sont :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Philippe NUFFER	Stéphane AVISSE
Amélie GILLET	Mickaël SIMON
Philippe LEROUX	Mathieu THEVENY

SMVOS de Clefmont

Considérant les élections municipales 2020 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte à Vocation Scolaire de Clefmont ;

Le Président demande à l'assemblée de voter les 18 représentants titulaires et 18 suppléants :

Les représentants sont :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Guillaume DECORSE	Claude COSSON
Jean-François GUNTHER	Claude THEVENIN
Dominique BEGIN	Patrice CRÉTINEAU
Anne-Claire BOURCELOT	Éric KIMS
Daniel RENARD	Gisèle LADIER
Célia MASONI	Guillaume SUDRE
Guy SIMONNOT	Jean-Louis FLAMMARION
Anne DUPIRE	Hervé VAUTRIN
Frédéric LOBEROT	Édith CORNU
Benoît SARRE	Gérard LÉNÉ
Jérémy TORRAILLE	Sophie YVONNET
Gwenaëlle PENAGET	Jean-François DECORSE
Guillaume DUCRET	Vincent DIDELOT
Thierry TESTEVIDE	Olivier BAILLY
Éric VARGAS	Philippe CUNIN
Cédric LADIER	Olivier BÉGIN
Gérard LOBEROT	Évelyne KIMS
Aurélien LÉNÉ	Évelyne BOURCELOT

- Syndicats hydrauliques

SMBMA

Considérant les élections municipales 2020 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Bassin de la Marne et ses Affluents ;

Le Président demande à l'assemblée de voter les 3 représentants titulaires et 3 suppléants :

Les représentants sont :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Laurent HASSELBERGER	Christelle GAUVAIN
Didier PETIT	François BARRET
Mathieu CAUSSIN	Philippe BARAUX

SMIAHVM

Considérant les élections municipales 2020 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intercommunal Aménagement Hydraulique de la Vallée de la Meuse ;

Le Président demande à l'assemblée de voter les 10 représentants titulaires et 10 suppléants :

Les représentants sont :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Laurent HASSELBERGER	Monique CHARLET
Sylvie PAROT	Lionel BINSFELD
Sébastien HUOT	Marion LERAT
Marie-Claude FLAMMARION	Patrice CRÉTINEAU
Francis BOUVENOT	Claude COSSON
Jean-Claude KLEIN	Béatrice BOURG
Emmanuel ROUYER	Didier PETIT
Dominique RONDOT	Julien HENRIOT
François BARRET	Arlette BARBIER
Bruno MONGIN	Hubert VOILLEMONT

SAGHB

Considérant les élections municipales 2020 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat d'Assainissement Goncourt-Harréville-Bazoilles ;

Le Président demande à l'assemblée de voter les 6 représentants titulaires et 4 suppléants :

Les représentants sont :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Albert RUIZ	Michel BOULART
Pierre-Jean LAMBERT	Marie-Laurence KOMONS
Lucette PELLETIER	Francis BOUVENOT
Romuald ROSIER	Christophe ROGI
Sébastien GUILLERMO	-
Jean-Jacques RENAUD	-

- Syndicat Mixte du Pays de Chaumont

Vu les statuts du Syndicat Mixte du Pays de Chaumont ;

Le Président demande à l'assemblée de voter les 9 représentants titulaires

Les représentants sont :

TITULAIRES
Nicolas LACROIX
Jonathan HASELVANDER
Christophe LIMAUX
Jean-Guillaume DECORSE
Bernard GUY
Claude COSSON
Gilles DESNOUVEAUX
Bernard LUISIN
Françoise MONGIN

- **SDED Haute-Marne**

Considérant les élections municipales 2020 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du Syndicat Départemental Énergie et Déchets ;

Le Président demande à l'assemblée de voter les représentants 3 titulaires et 3 suppléants :

Les représentants sont :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Michel BOULART	Gérard LÉNÉ
Francis BOUVENOT	Pierre VANDENBOSSCHE
Françoise MONGIN	Lionel BINSFELD

- **Association des Maires de la Haute-Marne**

Considérant les élections municipales 2020 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts de l'Association des Maires de la Haute-Marne ;

Le Président informe l'assemblée qu'il est membre de droit mais qu'il ne souhaite pas siéger au conseil d'administration de l'Association des Maires de Haute-Marne. Il propose la candidature de Gilles Desnouveaux.

Le représentant est : Monsieur Gilles DESNOUVEAUX

7. Questions diverses

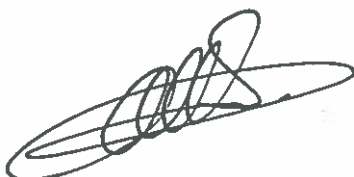
Monsieur Jean-François GUNTHER rappelle que le GIP finance à hauteur de 25% tous les projets d'investissement, pour le second semestre 2020, pour inciter la relance économique.

INFORMATION

Le prochain conseil communautaire est fixé en septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19 heures 30.

La Secrétaire



Le Président

